

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt-deux, le six octobre, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEJEAN, Maire.

Présents : BORDIN Fabrice, BALANSA Jean-Louis, EYCHENNE Gilles, FOURNIE Arièle, LAFFONT Jacqueline, PAGES Nelly, SOULA Caroline, SOUBIES Sébastien, WIJNEN Wilm et DEJEAN Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

Excusée : CARLES Monique,

Secrétaire de séance : SOUBIES Sébastien

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2022

1) Travaux Las Termes :

Des travaux supplémentaires sont à prévoir dans la salle de bain, la plus grande chambre et la cuisine.

Des devis ont été demandés aux entreprises concernant le lot 4 et le 5 :

Lot 4 travaux supplémentaires cuisine :	241.28 HT	265.41 TTC
Lot 5 travaux supplémentaires cuisine :	912.00 HT	912.00 TTC
Lot 5 travaux supplémentaires salle de bains :	704.00 HT	704.00 TTC
Lot 5 travaux supplémentaires chambre :	2 486.50 HT	2 486.50 TTC

Montant total 4 343.78 HT 4 367.91 TTC

A cela nous avons dû faire appel aux services d'ORANGE et ENEDIS pour décrocher et mettre les câbles en sécurité pour que l'entreprise qui va faire l'isolation extérieure puisse réaliser les travaux.

Cout : Orange : 240 € TTC ENEDIS 337.61 TTC€

Un électricien a dû intervenir également pour rallonger les fils pour une prise et le globe extérieur mais nous n'avons pas encore reçu de factures.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité plus une procuration autorise et mandate le maire à signer les avenants pour la réalisation des travaux supplémentaires.

2) Avenant N°1 à la convention d'adhésion au SSST de l'Ariège

La commune a adhéré en 2012 au Service Santé et Sécurité au Travail pour les agents de la commune. Les tarifs changent à partir du 1^{er} janvier 2023, le nouveau tarif passera à 101 € pour un 35 h au lieu de 94 €. Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité plus une procuration autorise le maire à signer l'avenant N° 1 à la convention d'adhésion au SSST.

3) Avis relatif à l'inscription des chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée de l'Ariège (PDIPR)

Le Maire informe le conseil sur la procédure d'inscription des chemins qu PDIPR conduite par le Département, pour les itinéraires intitulés : GR78 de St-Jacques de Compostelle et le Tour du Las-de-Filhet. L'itinéraire passe sur Gabre sur des chemins ruraux et communaux et on nous demande notre accord pour que les randonneurs puissent les utiliser.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité plus une procuration autorise le maire à signer la convention.

4) Questions diverses :

- Monsieur SOUBIES fait par d'une demande de Monsieur DELMAS Jean Claude concernant une dégradation sur la route communale au niveau du hameau de Mondély. Le maire informe qu'à ce niveau, il y a une buse et la personne en charge des routes au CCAL l'avait informé qu'il était prévu de déboucher la buse, ainsi que celle qu'il y a sur le chemin de Coudère. Le maire a pris note et va relancer la personne en charge des routes.

- Assainissement du Village : Monsieur SION Benoit du SMDEA et SUTRA Jean Luc, Commissaire Enquêteur sont venus aujourd'hui en mairie pour voir et mettre e route l'assainissement dans le village. Il va y avoir une enquête publique du 4 au 18 novembre. Travaux prévus en 2026.

- Bar salle communale : nous avons deux devis : un d'Ariège Menuiserie pour un montant de 5 292.00 TTC et un de Monsieur EYCHENNE de 2690.40 TTC. Après délibération et comparaison, le conseil mandate le Maire de demander à Mr EYCHENNE de refaire un devis avec un bois lamellé collé.

- Chaudière Mairie : nous avons deux devis, une de Monsieur LOPEZ de 6 127.63 et un de Monsieur LOURDE de 4 826.20. Le conseil décide de choisir Monsieur LOURDE et autorise le maire à signer le devis.

- Plan communal de sauvegarde, la secrétaire l'a réactualisé et certain conseillers on fait remonter des infos, celle-ci vont être modifié et pris en compte.

Fin de la séance 23h

Le secrétaire de séance
SOUBIES Sébastien



Le Maire
DEJEAN Jean Paul

